Fiche Technique

Consignes de pose

CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

La pose des buses ou réservoirs ECOTUBE est conforme aux prescriptions du Fascicule 70 et des recommandations reprises dans le document « Buses métalliques, recommandations et règles de l'art » du SETRA

NATURE DU REMBLAIEMENT

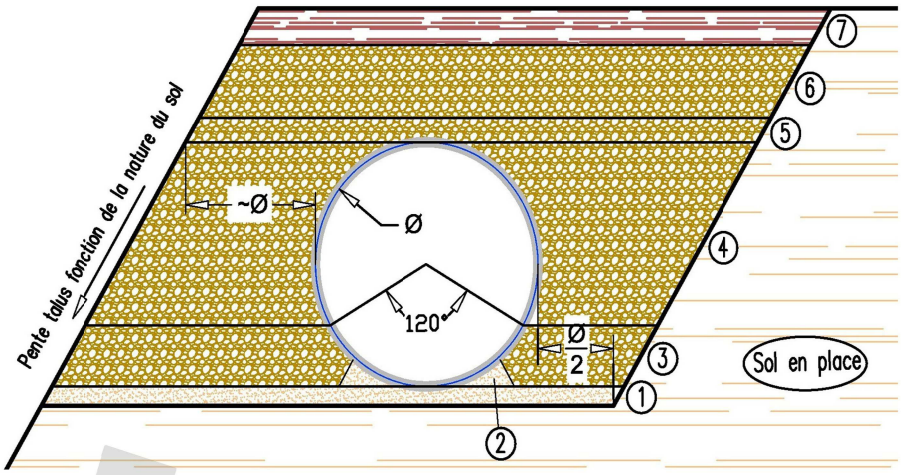

7	Finition (sol en place ou remblai technique, suivant destination finale)
6	Remblai supérieur d'enrobage
5	Remblai initial / dôme de protection
4	Remblai latéral
3	Assise
2	Reins
1	Lit de pose

	Epaisseur	Dénomination		Nature des matériaux		
2	Calage entre la cuve et l'assise	Zone d'enrobage		Gravelette 2/4 Auto compactant		
1	de 10cm pour sol en place =GS1 et jusqu'à 50cm si GS4 et plus			GS1 - GS2 sans argile en présence de nappe	GS1 - GS2 sans argile	0/31.5
3	1/4 du diamètre					
3	jusqu'à la clef					
4	minimum 15cm		Hauteur de couverture			
5	fonction des abaques ou de la note de calcul				GS1 à GS4	0/80
6	jusqu'au sol fini					

Pas besoin de dalle de répartition en béton en respectant la hauteur minimum de remblai préconisée.
Si présence de nappe phréatique, nous le préciser pour préconisations complémentaires

PROCEDURE DE REMBLAIEMENT

Le lit de pose sera plan, non dur et sans point dur, exempt de tout matériau putrescible. Il devra être sec et exempt d'arrivée d'eau. En fonction du pouvoir porteur du sol en place, l'épaisseur pourra varier de 10 à 50cm.

Les matériaux de remblai utilisables sont choisis dans les classes GS1 à GS4 du Fascicule 70-II.
Le guide LCPC-SETRA détaille les caractéristiques électrochimiques à respecter pour les remblais et l'eau en transit. Les matériaux de remblai devront donc, à minima, être insensibles à l'eau et avoir un PH compris entre 5 et 10 ainsi qu'une résistivité ≥5000Ωcm.

Le compactage recherché sur l'ensemble de la zone d'enrobage est un niveau Q4 au minimum, soit 95% de l'Optimum Proctor Normal. L'ensemble de la zone d'enrobage doit être compacté avec soin.

Fiche Technique

Consignes de pose

MODE OPERATOIRE

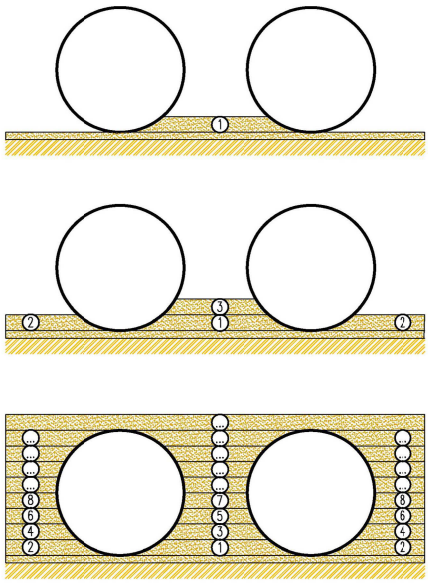

Remblai en couches successives alternées symétriquement dont l'épaisseur de chacune d'elles est déterminée selon le guide GTR sans dépasser toutefois l'épaisseur de 30cm.

Jusqu'à 15cm minimum au dessus de la clef de la buse, le compactage des matériaux devra être réalisé au moyen de petits matériels – charges inférieures à 1 MPa (plaques vibrantes ou petits rouleaux vibrants)

PRECAUTIONS COMPLEMENTAIRES

- **Ne pas créer de dissymétrie sous peine de déformation ou d'écrasement**
- **Ne pas rouler sur le tuyau sans la hauteur minimum de remblai requise**
- **Ne jamais remplir le tuyau avant remblayage complet**

MISE EN ŒUVRE DES REHAUSSES

Les têtes de regards, supports des trappes de visite destinées à permettre l'entretien des bassins, devront obligatoirement être posées sur une dalle autoportante afin de reprendre les charges de surface et éviter toute contrainte et poinçonnage de la rehausse sur la cuve.

En fonction de la matière de la rehausse mise en oeuvre, et surtout si elle est capable de reprendre les charges ou surcharges routières, le montage se fera :
- soit avec une dalle proche du niveau du terrain fini et une rehausse posée sur la cuve mais désolidarisée de la dalle de répartition,
- soit avec une dalle juste au-dessus de la clef de la cuve et les rehausses posées dessus jusqu'au niveau du terrain fini.

En fonction des charges auxquelles elle est soumise, la dalle fera l'objet d'une étude spécifique.
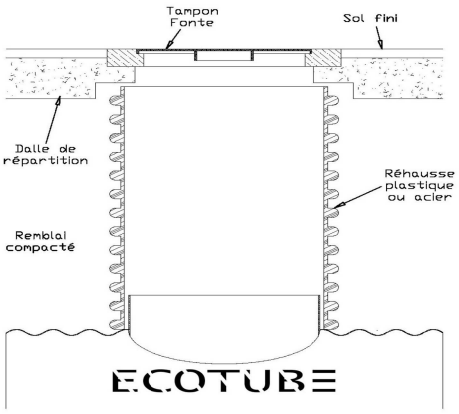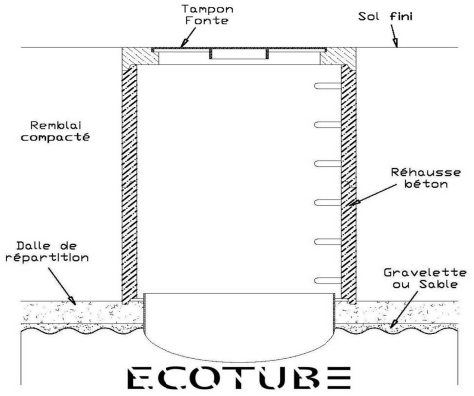
En fonction des différents cas d'emplois et si nécessaire, bien étancher les différentes jonctions des rehausses avec la cuve.